

TOURRETTES *surloup*

1914

1944



2014

Bulletin municipal
été 2014



www.tourrettessurloup.com

Fête de la Sainte Marie Madeleine

Du samedi 19 au mardi 22 juillet 2014

Le dimanche 20 juillet je vous invite à rejoindre le Conseil Municipal pour partager l'apéritif offert aux touretteens et aux visiteurs de notre cité, place de la Libération à 12h.

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir en toute amitié et toute convivialité, recevez chère Madame, cher Monsieur, mes sentiments distingués.

Damien Bagaria

Samedi 19 juillet

20h Repas dansant: "Aïoli"

Animation par l'orchestre: "Jo Allan"

Dimanche 20 juillet

10h30 messe chantée par le Chœur de
Tourettes-sur-Loup

A partir de 12h Vin d'honneur
remise des prix :

- concours balcons et pas de portes fleuris
- concours photo Patrimoine
« Lumière et Couleurs »

21h

les Soirées Estivales du Conseil Général
RSAJ Band
(jazz New Orléans, Reggae, Ska)

Entrée libre



Lundi 21 juillet

9h30 concours de boules
par triplettes arrangées.

Ouvert à tous doté, de prix + les mises

15h consolante
dotée de prix + les mises

16h Super Loto organisé par le
Club Les Violettes
Place Maximin Escalier

Mardi 22 juillet

9h30 Concours de boules
par tripelles à la mêlée

18h messe à la chapelle de la Madeleine
animée par Georges Martin, cette messe
sera suivie d'un «pot de l'amitié»



Le Mot du Maire

Madame, Monsieur, chers amis tournettans,

Voilà maintenant trois mois que la nouvelle équipe municipale a repris la gestion de notre commune et s'est résolument tournée vers l'avenir. Les propos et argumentaires de campagne électorale devraient désormais appartenir au passé. Quelles qu'aient été les motivations individuelles, les Tournettans ont clairement exprimé leur volonté de renouveau dans la conduite des affaires communales. La page est tournée et il est temps que joie ou déception cèdent la place à l'action, car les projets et dossiers à traiter ne manquent pas.

Nous avons placé la transparence et la concertation au cœur de notre démarche, répondant en cela à une attente de nos concitoyens que nous estimons parfaitement légitime. La participation de tous doit devenir la règle pour les échanges entre les habitants et leurs élus. Par conséquent, et pour bien commencer ce mandat, vous trouverez, dans ce premier bulletin municipal, un questionnaire qui va permettre à chacune et chacun d'exprimer sa vision globale de notre commune ainsi que ses attentes particulières pour faciliter la vie quotidienne.

Neuf commissions extra-municipales ont été constituées et ont déjà commencé à travailler. Vos réponses à ce questionnaire vont les aider à mieux orienter leurs propositions pour la politique communale la politique communale. Je serais très heureux que vous soyez nombreux à apporter vos réponses et suggestions pour le 1er septembre, soit en renvoyant à la mairie la version imprimée, soit à travers le site Internet de Tournettes où il est également accessible.

Les résultats de cette enquête, après exploitation et traitement des données recueillies, seront présentés aux Tournettans à la fin de l'année.

Quelques pages de ce bulletin sont aussi consacrées au devoir de mémoire, lequel prend cette année 2014 un relief tout particulier et dont le point d'orgue sera la commémoration du 11 novembre.

En cette période estivale, je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances et, aux nombreux visiteurs qui découvriront ou redécouvriront Tournettes, un très agréable séjour.

Très cordialement,

Damien Bagaria

SOMMAIRE

Edito	page 03
Agenda évènements - expositions	page 04
Diffusion des informations	page 05
Rythmes scolaires - extension de l'école maternelle	page 06
Plan Local d'Urbanisme	page 07
Traitement des eaux usées	page 08
Travaux - Commissions extra-municipales	page 09
Votre territoire - sondage	pages 11 à 14
Nouveaux commerces et services	page 15
Patrimoine et historique	pages 16 à 19
Environnement (page 21: English version)	pages 20 et 21
Fête de la musique - Parole à l'opposition	page 22
Etat civil	page 23
N° utiles	page 24

Agenda : ÉVÉNEMENTS

Juillet

Vendredi 11 juillet	Caravane du sport	City Stade
Samedi 12 juillet	Spectacle Guignol	Scourédon (à coté de l'église)
Samedi 14 juillet	Bal	Scourédon (à coté de l'église)
Du dimanche 13 au lundi 14 juillet	Fête patronale de la St Arnoux	Pont-du-Loup
Du vendredi 18 au mardi 22 juillet	Fête de la Madeleine 2014	

Août

Samedi 2 août	Concert Liza Kerod	Scourédon (à coté de l'église)
Dimanche 10 août	Chevalets dans la rue	Dans le village
Dimanche 10 août	Cabaret Lautrec -Music-hall	Scourédon (à coté de l'église)
Vendredi 15 août	Concert saxo, violon, piano	Scourédon (à coté de l'église)
Jeudi 28 août	Concert Jaren	Scourédon (à coté de l'église)
Samedi 30 août	Forum des Associations	Scourédon (à coté de l'église)

Septembre

dimanche 7 septembre	Marché potier (20e)	Place de la libération
samedi 20 et dimanche 21 septembre	Journées européennes du patrimoine	Village

Octobre

Dimanche 5 octobre	Vide Grenier	Parking de la Madeleine
vendredi 17 octobre	Concert Chœur de Turrettes	Eglise Saint-Grégoire

Novembre

Dimanche 2 novembre	Bourse aux livres	Salle des fêtes Paul Ceuzin
---------------------	-------------------	-----------------------------

Décembre

Dimanche 7 décembre	Bourse aux jouets / skis	Salle des fêtes Paul Ceuzin
---------------------	--------------------------	-----------------------------

EXPOSITIONS

Espace Muséal :

- Nature et Citadines
du 17 juillet au 21 septembre
Vernissage le 17 juillet à 18h30

Salle Voûtée :

- Teresa Hizpanska du 4 au 20 juillet
Vernissage le 4 juillet à 18h30
- Collectif de la Gaude 24 juillet-12 août
Vernissage le 25 juillet à 18h30
- Louise Caroline du 14 au 31 août
Vernissage le 14 août à 18h30
- Alain Sunyol du 5 au 27 septembre
Vernissage le 5 septembre à 18h30
La flèche et le poison - voir page 19



Diffusion : DES INFORMATIONS

Pour être informé de toutes les activités prévues à Tourrettes-sur-Loup, vous pouvez vous abonner à la newsletter sur le site:

www.tourrettessurloup.com.

Il y a actuellement 1313 abonnés, ce qui représente plus du tiers des familles tourrettanes (2800 boîtes aux lettres).

Bien entendu vous pouvez ne sélectionner que les rubriques correspondant à vos centres d'intérêt, sans être submerger d'informations que vous jugez indésirables.

Vous pourrez également modifier à tout moment cette liste ainsi que votre «adresse email» en

vous connectant à votre profil via la newsletter (en bas de page), votre adresse/mot de passe y sont cryptés, c'est pour cela qu'il vaut mieux ne pas la rediffuser, car elle est personnalisée.

Les articles de la newsletter sont intégralement ceux qui apparaissent sur le site, vous pouvez donc les consulter à l'avance selon vos besoins. Les événements y sont mentionnés dès leur création. Les fêtes annuelles, vide grenier semestriel, etc sont connus un an à l'avance, vous pouvez consulter l'agenda, alors que la newsletter n'est diffusée que 7 jours avant l'évènement (ce n'est qu'un rappel).



Le formulaire d'abonnement aux newsletters électroniques est accessible sur le site www.tourrettessurloup.com. Il est intitulé "Abonnement aux news électroniques". Le formulaire contient les champs suivants :

- Nom (obligatoire)
- E-mail (obligatoire)
- Votre quartier (obligatoire) : Choisissez un quartier
- Centres d'intérêt (obligatoire) :
 - ☐ Actualités
 - ☐ Coupures eau - EDF (par quartier)
 - ☐ Etrangers et Nouveaux arrivants
 - ☐ Fêtes annuelles et marchés
 - ☐ Infos Mairie
 - ☐ Paroisse
 - ☐ Spectacles et événements (village)
 - ☐ Spectacles et événements (Pont-du-Loup)
 - ☐ Spectacles et événements importants (villages alentours)
 - ☐ Sports
 - ☐ Vie scolaire - Transports
 - ☐ Voisins vigilants - Sécurité (par quartier)
- Message

Le formulaire est accompagné d'un bouton "Inscription" et d'un code de vérification "SPZPAD".

www.tourrettessurloup.com → Contacts → Abonnement newsletter

LES ACTUALITÉS

Ne sont diffusées via le site de la commune que les nouveautés ou événements exceptionnels, ouverture ou changement de commerce, etc. Toute la partie '*reportage des événements, expositions*' est disponible via le menu.

La section Tourrettes du site Vence-Info, documentée par Nelly et Marcel Orenge, vous donnera en photo et vidéo un excellent aperçu de toutes les activités tourrettanes.

→ actualités → Tourrettes et Bassin Vençois

Vie municipale : éducation

LE CHANGEMENT DES RYTHMES SCOLAIRES

Après accord avec les enseignants et les parents d'élèves les deux Plans Educatifs de Territoire (PEDT) ont été rédigés et adressés au Préfet, au Directeur de la CAF et au Directeur académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN).

Les tableaux des planifications hebdomadaires dans les 3 écoles Pont-du-Loup, maternelle Tourrettes et élémentaire Tourrettes, sont disponibles sur Internet (ci-contre celui de l'école élémentaire). Les nouvelles activités périscolaires (NAPS) sont indiquées en violet. Ces séances seront conduites à la fois par des membres d'associations, des intervenants extérieurs, des enseignants, des bénévoles, des personnels de l'IFAC et pour chaque école il y aura un coordonnateur désigné pour en faciliter le fonctionnement.

Les NAPS seront effectuées sur les cycles de 6 à 7 semaines correspondants aux périodes entre vacances scolaires. La Commune a retenu la gratuité des NAPS, mais les périodes de garderie supplémentaires issues de cette nouvelle organisation resteront à la charge des parents. Une évaluation du système (fonctionnement, financement etc..) sera réalisée début janvier 2015.

Emploi du temps école élémentaire

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	
7h30	périscolaire	périscolaire	périscolaire	périscolaire	périscolaire	7h30
8h20	1h	1h	1h	1h	1h	8h20
8h30	classe	classe	classe	classe	classe	8h30
	3H30	3H30	3H30	3H30	3H30	
12h						12h
12h	cantine	cantine		cantine	cantine	12h
	1h45	1h30		1h30	1h45	
13h30		périscolaire		périscolaire		13h30
13h45	périscolaire	classe		classe	périscolaire	13h45
		1H30		1H30		
15h	classe				classe	15h
15h	1h45	NAPS		NAPS	1h45	15h
15h30						15h30
15h30	périscolaire	1H30		1H30	périscolaire	15h30
16h30						16h30
16h30	3h	périscolaire		périscolaire	3H	16h30
		2h		2h		
18h30						18h30
	5h15	5h	3h30	5h	5h15	
24h de Classe par semaine						

www.tourrettesurloup.com → Mairie → Écoles et vie extra-scolaire

L'EXTENSION DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Initialement planifiée pour la période des vacances scolaires, la phase de l'extension de l'école maternelle a dû être reportée.

Dans un souci de bien être des enfants, il était prévu de conduire les travaux de fin juin à début septembre pour fermer, à la rentrée, la classe installée dans un préfabriqué. Mais le calendrier était tendu, peut-être trop et à la suite de remarques de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), de souhaits des utilisateurs (personnel enseignant et d'assistance), et de contraintes administratives une modification du projet initial a dû être envisagée.

Pour compenser ce retard, il a été décidé de conduire les 2 phases de cette extension simultanément.

Pendant la durée des travaux qui se dérouleront pendant le cycle scolaire 2014/2015, un dispositif temporaire sera installé à usage de préau.



Vie municipale : PLU

LE POINT SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME

La loi de Solidarité et de Renouvellement Urbain de décembre 2000, dite "loi SRU" a largement modifié les règles applicables aux documents communaux d'urbanisme, remplaçant notamment l'ancien Plan d'Occupation des Sols par un Plan Local d'Urbanisme doté de nouvelles orientations. Celui-ci doit être l'expression d'un projet global permettant aux communes d'assurer l'équilibre entre un développement urbain maîtrisé, la préservation des activités agricoles et forestières, la protection des espaces naturels et des paysages, tout en respectant les grands principes du développement durable. Les communes avaient un délai de 15 ans pour adopter ces nouvelles directives, la loi imposant de finaliser leurs règlementations locales avant le 31 décembre 2015.

À Tournettes, le processus d'élaboration du PLU a été lancé par une délibération du Conseil municipal en octobre 2007 et un rapport d'étude préalable a été rendu en avril 2013. Aujourd'hui, nous sommes en situation de quasi-urgence car il ne reste plus que 18 mois avant la phase finale et, pour quiconque connaît la situation de notre Commune, le travail à conduire apparaît complexe, avec des enjeux souvent contradictoires. Aussi la municipalité s'est-elle adjoint les services d'un cabinet spécialisé qui a mené à bien ce processus pour d'autres communes de la région.

Aujourd'hui le rapport de présentation du territoire de la Commune est terminé. Il comprend 6 parties :

1. Exposé du diagnostic
2. Analyse de l'état initial de l'environnement et les perspectives de son évolution
3. Analyse des incidences notables prévisibles de la mise en œuvre du plan sur l'environnement
4. Explication des choix retenus
5. Présentation des mesures envisagées pour éviter, réduire et si possible compenser s'il y a lieu les conséquences dommageables de la mise en œuvre du plan sur l'environnement.

6. Résumé non technique des éléments précédents et description de la manière dont l'évaluation a été effectuée

Un deuxième document est actuellement en cours de rédaction : le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, lequel s'inscrit dans la loi "Grenelle II" pour l'environnement. Le diagnostic sera présenté fin juillet aux Personnes Publiques Associées, c'est-à-dire les services de l'État, la Communauté d'Agglomérations, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre d'Agriculture, le Conseil Général des Alpes-Maritimes, le Parc Naturel Régional, les communes voisines, le Syndicat Intercommunal de l'Estéron et du Var Inférieur (notre fournisseur d'eau potable), la Métropole niçoise, le Centre Régional de la Propriété Forestière, etc. Nous devons bien évidemment tenir compte des éventuelles remarques formulées par tous ces organismes.

Une réunion publique sera ensuite organisée au mois de septembre pour présenter les enjeux du PLU et le calendrier des actions suivantes. Arriver à tenir la date du 31 décembre 2015 pour entrer en phase finale d'élaboration est un objectif ambitieux. Nous nous efforcerons néanmoins d'y parvenir sans pour autant bâcler ce travail très important qui décidera des grandes orientations du développement de notre Commune pour les 20 années à venir.



LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

A Tournettes, le traitement des eaux usées se fait selon deux techniques différentes : l'assainissement est collectif dans le village et les quartiers Nord et Est, c'est à dire que les eaux usées y sont collectées et traitées dans la station d'épuration, alors que les quartiers Sud et Ouest relèvent plutôt du schéma de l'assainissement individuel, où chaque propriété est équipée de son propre dispositif d'épuration, généralement une fosse septique et rend ensuite les eaux dépolluées au terrain par l'intermédiaire de drains.

Le hameau de Pont-du-Loup dispose d'un assainissement collectif, relié à la station d'épuration de Bar-sur-Loup.

La station d'épuration (STEP) de Tournettes est située sous le village, dans le vallon des Bouirades, accessible par la route de Pascaressa. La station a une capacité d'environ 2000 équivalent-habitants; selon son gestionnaire – Véolia - elle est chargée en moyenne à environ 2/3 de sa capacité maximale. Ces informations sont globales et il convient de les détailler un peu.

Une batterie d'enregistreurs collecte en permanence des données sur les volumes et les caractéristiques biologiques et chimiques des eaux en entrée et en sortie de la STEP. Ces enregistrements permettent de vérifier le bon fonctionnement de l'installation et sa conformité à des normes établies.

La population de notre commune varie presque du simple au double entre la période hivernale et la période estivale, ce qui induit naturellement des différences de volumétrie ; par exemple, la volumétrie moyenne collectée est de 200 m³/ jour.

D'autres facteurs agissent de façon importante sur la quantité d'effluents reçue par la station. La pluviométrie est l'un des facteurs les plus importants : il a été constaté que la station pouvait collecter jusqu'à 375 m³/jour lors de grosses précipitations ou dans les heures qui suivent. Ce phénomène est tout à fait anormal dans la mesure où les eaux de pluie et de ruissellement ne devraient pas être dirigées vers la STEP, d'abord parce qu'elles n'ont

pas besoin d'être traitées, et ensuite parce qu'elles engorgent la STEP et l'empêchent de fonctionner normalement en « délavant » les différents processus de traitement. Il convient donc de s'assurer d'abord de l'imperméabilité du réseau de collecte par rapport aux eaux de ruissellement, et ensuite de veiller, au niveau de chaque propriété raccordée, à ce que les eaux de pluie, de vidange de piscines et autres eaux non polluées ne soient pas évacuées dans le réseau des eaux usées.

La STEP de Tournettes est conçue pour débarrasser les eaux usées des polluants d'origine domestique : eaux de cuisines, de salle de bains et de toilettes ; ce n'est pas une station industrielle dont les dispositifs de traitement seraient adaptés aux eaux fortement chargées en composants chimiques ou en résidus métalliques. Pas plus qu'elle n'est conçue pour recevoir et traiter des eaux fortement concentrées, comme celles qui proviendraient, par exemple, de vidange de fosses septiques.

Une STEP produit des eaux dépolluées qui sont rendues à la rivière et des boues résiduelles qui sont évacuées par camions pour être retraitées et produire du compost agricole. Ce compostage n'est toutefois possible que si les boues respectent certaines normes ; en cas de dépassement, les boues seraient impropres au compostage et devraient être détruites par un processus d'incinération, infiniment plus coûteux pour la commune et ses administrés.

L'ensemble des paramètres de fonctionnement de la STEP est contrôlé en permanence par des capteurs dont la fréquence d'enregistrement varie en fonction des volumes. Les données collectées sont analysées par le gestionnaire de la station et par la police de l'eau qui vérifie que les prescriptions relatives à ce type d'installation sont respectées.



Vie municipale

TRAVAUX

Les chantiers importants n'ont pas encore débuté, ils seront entamés en septembre avec la sécurisation des viaducs du Cassan et de la route de Provence.

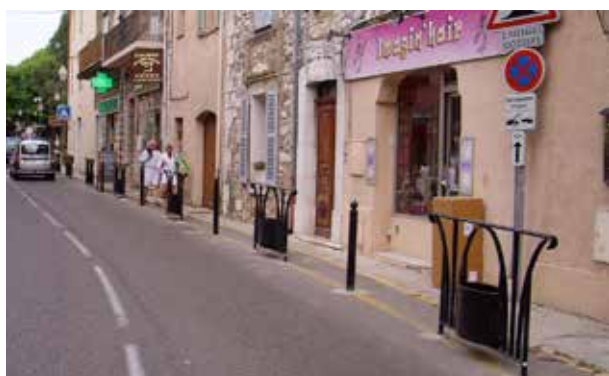
Des travaux de moindre ampleur, mais cependant essentiels pour le quotidien de tous ont été réalisés depuis le début de l'année.

La première phase de débroussaillage annuelle des voies communales a été conduite. Plusieurs opérations significatives d'amélioration de l'écoulement des eaux pluviales ont été réalisées (route des Queinières, route de la Madeleine, route de Provence). Au plan de la sécurité, des jardinières ont été installées route de Saint Jean, une rambarde a remplacé des blocs rocheux au niveau du pont de la rue de la Bourgade, enfin la rambarde du pont du Cassan à l'intersection de la piste DFCI a été réparée.

Par ailleurs, des améliorations à la Farandole ont été apportées : à l'extérieur déplacement de l'abri avec changement d'une partie du revêtement, création de toilettes ; à l'intérieur insonorisation de la salle de mobilité et enfin aux abords du bâtiment réfection et aménagement du parking. Sur le parking de la Ferrage, une séparation a été installée pour préserver " l'espace jardin " et un portillon mis en place pour accéder à la Bastide aux Violettes.

Route de Provence, des travaux de sécurisation devant le Jardin de Provence sont en cours (création d'un trottoir et d'une chicane).

Des travaux de réfection ponctuelle des voiries ont été exécutés sur un grand nombre d'axes de la Commune. Enfin l'entretien courant dans l'ensemble des bâtiments communaux demeure permanent (plus de 30 interventions d'intensité variable).



COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES

Les neuf commissions extra-municipales, créées par délibération du Conseil municipal en mars, sont composées de 20 élus et de 73 citoyens concernés par les sujets traités. Elles permettent de renforcer les liens entre la municipalité et les administrés sur des sujets d'intérêt communal.

Le maire est président de droit de chaque commission, et généralement représenté par un des élus du Conseil. Les commissions mises en place sont les suivantes :

- Jeunesse et sports
- Education
- Sécurité, circulation, stationnement
- Communication
- Finances
- Tourisme
- Culture et patrimoine
- Agriculture
- Nouveaux arrivants

Celle du Tourisme travaille sur constitution d'un Comité des fêtes. Ce modèle d'organisation fonctionne très bien dans de nombreuses communes voisines. L'objectif de la municipalité est qu'une telle structure voit le jour en octobre afin de préparer la saison festive à Tournettes 2015. Dès que le projet sera finalisé avec une organisation et des statuts, il sera présenté aux Tournettans. A ce moment là il sera fait appel aux volontaires pour en faire partie. une telle structure ne peut fonctionner qu'avec des bénévoles disponibles, volontaires et engagés. Quand on regarde l'exemple du tissu associatif actuel sur la commune et les résultats obtenus on peut être optimiste quant à sa constitution. Il va de soi qu'il devra travailler en coordination avec celui de Pont-du-Loup dont l'action est bien connue.

La Mairie sera un partenaire privilégié de ce comité en apportant le soutien logistique à son fonctionnement.



LE CCAS

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est un organisme reconnu d'utilité publique.

Les dons consentis par des particuliers ouvrent droit à une réduction d'impôts dans le cadre des dons effectués aux autres œuvres (voir déclaration des revenus).

Cette réduction est d'un montant de 66% des sommes versées, retenues dans la limite de 20% du revenu imposable des donateurs.

Soit par exemple :

- Pour un don de 10 € réduction de 6 € 60
- Pour un don de 50 € réduction de 33 €
- Pour un don de 100 € réduction de 66 €

Chaque don fait l'objet d'un reçu réglementaire à joindre à sa déclaration d'impôts.

Ces dons pourront compléter les aides facultatives octroyées par le CCAS aux familles qui ont des difficultés à faire face aux dépenses de la vie quotidienne.

Ces concours financiers peuvent également permettre aux enfants de bénéficier d'une prise en charge des frais de restauration scolaire, de participation aux centres de loisirs.

Les chèques sont à rédiger à l'ordre du Trésor Public et à envoyer avec vos coordonnées au CCAS - Mairie de Tourrettes-Sur-Loup
Place Maximin Escalier

06140 TOURRETTES-SUR-LOUP

SENTEURS AU JARDIN

Pour la 4ème fois consécutive, la Bastide aux violettes a participé le 10 mai 2014, à la 4ème Edition des «Senteurs au Jardin» au parc de la villa Eilenroc du Cap d'Antibes.

Le stand à l'esthétique raffinée, mettant en valeur la violette de Tourrettes, et la dégustation proposée des différents produits, a permis de faire connaître notre Bastide et notre beau village.

Nous avons reçu une attention très chaleureuse de tous les visiteurs, et de Monsieur Jean LEONETTI, député-maire d'Antibes, et Président de la CASA.



VOTRE TERRITOIRE ⇨ ⇨

Comme nous l'avons annoncé lors de la campagne pour les élections municipales, nous voulons recueillir votre avis sur l'avenir de notre village. Chacun de vous doit pouvoir s'exprimer sur le sujet, aussi ce questionnaire, qui aborde nombre de domaines, vous est proposé.

Il est totalement anonyme et aucune réponse n'est obligatoire. C'est selon vos préoccupations et/ou vos priorités que vous pourrez y répondre.

Il vous est demandé de le retourner en Mairie ou bien d'utiliser la version électronique disponible sur le site de la Commune pour le 1er septembre 2014.

PS: Notez que la transmission de vos avis via le site Internet facilitera le dépouillement et permettra des économies substantielles de saisie.

A . Pour mieux vous connaître et comprendre vos attentes

- 1 - Vous êtes ☐ Homme ☐ Femme
- 2 - Vous habitez Tourrettes depuis
☐ de 1 à 5 ans ☐ de 5 à 10 ans ☐ 10 à 20 ans ☐ plus de 20 ans
- 3 - Votre situation personnelle ☐ résidence principale ☐ résidence secondaire
- 4 - Vous avez
☐ moins de 25 ans ☐ de 25 à 45 ans ☐ de 45 à 65 ans ☐ plus de 65 ans
- 5 - Quel quartier habitez-vous

B . Vos centres d'intérêt

6 - Choisissez les 5 domaines où la Commune doit plus particulièrement s'investir

- | | | |
|--------------------------------------|---|--|
| ☐ sécurité | ☐ services publics | ☐ circulation |
| ☐ voirie | ☐ stationnement | ☐ accessibilité |
| ☐ éducation | ☐ logement | ☐ culture |
| ☐ urbanisme | ☐ patrimoine | ☐ économie |
| ☐ sport | ☐ tourisme | ☐ jeunesse |
| ☐ agriculture | ☐ enlèvement des déchets | ☐ solidarité |
| ☐ transport | ☐ communication | |

C . Cadre de vie, environnement

- 7 - Globalement comment qualifieriez-vous le cadre de vie de Tourrettes ?
☐ Très Bien ☐ Bien ☐ Moyen ☐ Mauvais
- Pourquoi ? (réponse sur papier libre, en indiquant le N° de la question)
- 8 - La qualité de vie dans votre quartier vous satisfait-elle ?
☐ oui, tout à fait ☐ oui, à peu près ☐ non, pas vraiment ☐ non, pas du tout
- Pourquoi ? Vos propositions pour améliorer la situation (réponse sur papier libre, en indiquant le N° de la question)
- 9 - Comment jugez-vous la propreté du village ?
☐ Très bonne ☐ Bonne ☐ Moyenne ☐ Mauvaise
- Vos remarques sur ce sujet (réponse sur papier libre, en indiquant le N° de la question)
- 10 - Etes-vous satisfait de la collecte et de la gestion des déchets ?
☐ oui, tout à fait ☐ oui, à peu près ☐ non, pas vraiment ☐ non, pas du tout
- Vos remarques (réponse sur papier libre, en indiquant le N° de la question)
- 11 - Quels aspects environnementaux jugez-vous prioritaires ? (classer de 1 à 9)
- | | | | |
|------------------------------------|--------------------------|---------------------------|--------------------------|
| Espace verts | ☐ | Chantiers municipaux | ☐ |
| Economies d'énergie | ☐ | Restauration scolaire Bio | ☐ |
| Déchets et recyclage | ☐ | Achats de produits | ☐ |
| Modes de déplacements | ☐ | Aménagements urbains | ☐ |
| Gestion eau et de l'assainissement | ☐ | | |
- Vos suggestions sur le respect de l'environnement (réponse sur papier libre, en indiquant le N° de la question)
- 12 - Des bâtiments mériteraient-ils d'être rénovés ?
☐ oui ☐ non ☐ sans opinion
- Si oui, quels bâtiments ? (réponse sur papier libre, en indiquant le N° de la question)

13 - Le handicap et les difficultés de mobilité sont-ils suffisamment pris en compte ?

Bâtiments communaux	☐ oui	☐ non	☐ sans opinion
Ecoles	☐ oui	☐ non	☐ sans opinion
Circulation	☐ oui	☐ non	☐ sans opinion
Stationnement	☐ oui	☐ non	☐ sans opinion
Accès aux activités culturelles ou sportives	☐ oui	☐ non	☐ sans opinion
Accompagnement social	☐ oui	☐ non	☐ sans opinion

- Vos suggestions sur la gestion des handicaps : (réponse sur papier libre, en indiquant le N° de la question)

D . La sécurité

14 - Vous sentez-vous en sécurité à Tourrettes ?

La journée	☐ oui	☐ non	☐ sans opinion
La nuit	☐ oui	☐ non	☐ sans opinion

- Vos observations : (réponse sur papier libre, en indiquant le N° de la question)

15 - « Avez-vous ou un de vos proches déjà été victime d'incivilité à Tourrettes ? »

☐ oui ☐ non ☐ sans opinion

- Si oui, à quelle occasion ? et vos suggestions pour améliorer la situation

16 - Pensez-vous que le système de vidéo protection en place est un bon outil ?

☐ oui ☐ non ☐ sans opinion

Pourquoi ? (réponse sur papier libre, en indiquant le N° de la question)

17- Pensez-vous que la sécurité routière est suffisante dans la traversée du village et du hameau du Pont du Loup ?

☐ oui ☐ non ☐ sans opinion

Pourquoi ? Vos suggestions pour une amélioration (réponse sur papier libre, en indiquant le N° de la question)

E . Démocratie de proximité

18 - Les habitants sont-ils suffisamment consultés sur les problèmes de leur quartier et associés aux décisions prises ?

☐ oui ☐ non ☐ sans opinion

19 - Etes-vous suffisamment associés aux grands projets pour Tourrettes ?

☐ oui ☐ non ☐ sans opinion

20 - Les commissions extra-municipales sont-elles un bon moyen pour associer citoyens et élus à la réflexion sur la Commune ?

☐ oui ☐ non ☐ sans opinion

21 - Que pensez-vous des outils de communication de la Commune ?

Les réunions publiques	☐ TB	☐ B	☐ Moyen
Le site internet	☐ TB	☐ B	☐ Moyen
Le bulletin municipal	☐ TB	☐ B	☐ Moyen

22 - Comment qualifieriez-vous la communication municipale ? (2 choix)

☐ fiable	☐ pertinente	☐ utile	☐ transparente	☐ opaque
☐ sans intérêt	☐ fait trop propagande		☐ insuffisamment diffusée	

F . Economie

23 - La Municipalité soutient-elle suffisamment l'économie à Tourrettes ?

☐ oui, tout à fait ☐ oui, à peu près ☐ non, pas vraiment ☐ non, pas du tout

- Vos remarques et suggestions à ce sujet (réponse sur papier libre, en indiquant le N° de la question)

24 - Devrait-on favoriser l'implantation sur notre Commune d'entreprises du secteur des nouvelles technologies ?
☐ oui ☐ non ☐ sans opinion

25 - Etes-vous favorable au développement du très haut débit (THD) dans la Commune ?
☐ oui ☐ non ☐ sans opinion

26 - Pensez-vous que la Municipalité doit s'investir davantage dans le secteur commercial ?
☐ oui ☐ non ☐ sans opinion

27 - Pensez-vous que le développement de l'agriculture à Tourrettes est un atout à valoriser ?
☐ oui ☐ non ☐ sans opinion

28 - Etes-vous favorable à un développement du tourisme vert sur la Commune ?
☐ oui ☐ non ☐ sans opinion

29 - Pensez-vous que l'offre culturelle est suffisante ?
☐ oui ☐ non ☐ sans opinion

- Vos propositions à ce sujet: *(répondre sur papier libre en rappelant le N° de la question)*

30 - Le patrimoine de la Commune est-il suffisamment mis en valeur ?
☐ oui ☐ non ☐ sans opinion

- Vos propositions à ce sujet *(répondre sur papier libre en rappelant le N° de la question)*

31 - Le stationnement est-il un handicap pour l'économie du village ?
☐ oui ☐ non ☐ sans opinion

G . Solidarité-Education-Jeunesse-Famille-Seniors

32 - Selon vous, la Commune devrait-elle prendre plus d'initiatives en faveur des personnes isolées ou en difficultés ?
☐ oui ☐ non ☐ sans opinion

- Quelles sont vos remarques ou suggestions dans ce domaine

(réponse sur papier libre, en indiquant le N° de la question)

33 - Etes-vous concerné pour vous-même ou un proche par le maintien à domicile des personnes dépendantes ?
☐ oui, maintenant ou à court terme ☐ non ☐ sans opinion

- Si oui, que souhaiteriez-vous que la Commune mette en place ?

34 - Avez-vous des enfants qui vont ? (plusieurs réponses possibles)
☐ crèche ☐ école maternelle ☐ école élémentaire ☐ collège ☐ lycée

- Quelles sont vos remarques pour améliorer le service offert ? (crèche-écoles)

(réponse sur papier libre, en indiquant le N° de la question)

35 - Hors temps scolaire, quel mode de garde avez-vous adopté ?
☐ assistante maternelle ☐ centre de loisirs ☐ halte-garderie
☐ garde à la maison ☐ autre ☐ aucun

- Quels sont vos critères de choix ? *(réponse sur papier libre, en indiquant le N° de la question)*

36 - Pour les enfants, la Mairie devrait faire davantage d'efforts pour (classement de 1 à 10)

- | | |
|---|--|
| ☐ Les locaux scolaires | ☐ le centre de loisirs |
| ☐ L'accueil en crèche | ☐ les aires de jeux |
| ☐ La restauration scolaire | ☐ les loisirs |
| ☐ La sécurisation des abords | ☐ les rythmes scolaires |
| ☐ L'information sur les modes de garde | ☐ les garderies |

37 - Etes-vous favorable à la réforme des rythmes scolaires ?

☐ oui

☐ non

38 - Les offres de la Commune pour les adolescents est-elle satisfaisante ?

☐ oui

☐ non

39 - Les offres de la Commune pour les seniors est-elle satisfaisante ?

☐ oui

☐ non

40 - En matière de solidarité, quelles doivent être les priorités de la Municipalité ?

H . Logement et urbanisme

41 - Dans quels domaines relatifs à l'habitat la Commune doit-elle faire des efforts ?

42 - Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

quels sont les quartiers où vous pensez que l'urbanisation devrait-être densifiée ?

43 - Vous sentez-vous suffisamment informé à propos des lois et règlements concernant l'urbanisme ?

☐ oui

☐ non

- Si non, vos remarques et suggestions (*réponse sur papier libre, en indiquant le N° de la question*)

44 - Quel type d'offre de logement devrait se développer à Tourrettes dans le cadre de la loi SRU (logements pour actifs) ?

☐ Logement social

☐ logement en accession sociale à la propriété

☐ Logement convention OPAH

☐ autre

I . Transports et déplacements

45 - Etes-vous satisfait des offres de transport collectif ?

☐ oui

☐ non

☐ sans opinion

- Si non, vos propositions (*réponse sur papier libre, en indiquant le N° de la question*)

46 - Que pensez-vous de la circulation et du stationnement dans la Commune ?

☐ Très difficile

☐ difficile

☐ satisfaisant

☐ sans avis

- Vos suggestions sur ce domaine (*réponse sur papier libre, en indiquant le N° de la question*)

47 - Etes-vous satisfait de la voirie et de son entretien ?

☐ oui, tout à fait

☐ oui, à peu près

☐ non, pas vraiment

☐ non, pas du tout

- Vos suggestions sur ce domaine (*réponse sur papier libre, en indiquant le N° de la question*)

48 - Les aménagements en faveur de la mobilité sont-ils adaptés ?

☐ oui, tout à fait

☐ oui, à peu près

☐ non, pas vraiment

☐ non, pas du tout

49 - Pour ces aménagements dans quels domaines faudrait-il faire le plus d'efforts (2 choix)

☐ signalisation et traversées de routes

☐ pistes cyclables

☐ aménagement des trottoirs

☐ éclairage des axes

☐ limitation des vitesses

☐ autre

50 - Vos autres remarques et suggestions (*réponse sur papier libre, en indiquant le N° de la question*)

Merci de votre participation

Actualités

PRESSE: NOUVEAUX SERVICES

Depuis le 15 Février 2014, Jean Michel Gosselin et son épouse Cathy ont repris la Maison de la Presse «Les Violettes» tenue pendant 8 ans par Brigitte Suné.

Jean Michel, ancien chauffeur routier venu du Nord est bien décidé à faire prospérer ce commerce indispensable à notre village. Pour cela de nouveaux services sont maintenant disponibles :

- Relais colis: Chronopost, collissimo et ici colis.
- PMU
- Française des Jeux
(Loto,Euro Millions,Loto Foot, Keno)
- Librairie
(Possibilité de commande d'ouvrages)
- Papeteries (Dépôt de liste de fournitures scolaires possible)

Ouverture du Lundi au Dimanche

lundi - samedi: 6h30 à 13h30, 15h à 19h30

Dimanche et jours fériés de 7h à 14h



ATELIER-GALERIE

Hannelore Jüterbock a ouvert en juin son atelier-galerie place Maximin Escalier. Née en 1944 à Berlin, elle a étudié la peinture dans les Ecoles des Beaux-Arts de Munich, Florence et Rome. En 1980, elle fonda à Berg, Bavière, le groupe d'artistes « STALL » avec Walter Raum, Ruth Kohler, Markus Heinsdorff, Alfred Karner, Fina Ernst et Anatas Moncys.

En 1987, son tableau « Lüssbach » de 30 mètres de long fût exposé au Centre Culturelle Munich, Gasteig, et lui valut d'atteindre une certaine renommée au delà des frontières allemandes. Elle fit de nombreuses expositions en Europe et notamment en Italie, France, Espagne, Suisse, Allemagne, Autriche et Portugal. En 1992, un de ses tableaux grand format fût accroché au pavillon de l'Exposition Universelle de Seville. La même année , elle reçût le Lion d'Argent de la Ville de Venise.

En 2002, suite à une exposition au château-mairie elle a peint en public une toile géante lors d'une soirée musicale à la salle des fêtes.



ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ

Christophe ERCOLE, tourrettan depuis 1970, a crée en 2013 sa société couvrant toutes les activités indispensables, dépannage, installations neuves & rénovation, automatisation de porte de garage & de portail, interphones, alarme intrusion, vidéosurveillance, alarme incendie, climatisation.

838 Route des virettes

☎: 06.88.52.21.21



Patrimoine et historique

IL Y A 100 ANS

Juillet 1914 :

Tourrettes est un village de 1044 habitants. La commune dispose d'un bureau de poste avec le télégraphe et le téléphone; depuis un peu plus de 20 ans elle est desservie par le chemin de fer. Madame Dolle est le chef de gare, son mari et monsieur Ricard travaillent aussi pour la compagnie comme piqueurs sur la voie. Alexandre Giraud est le Maire depuis 1896, Honoré Bareste est adjoint. Les 10 conseillers municipaux sont Paul Rapet, Marius Colomb, Marius Geoffroy, Antoine Nirascou, Joseph Mallet, Victorin Isnard, Hilaire Honnorat, Léopold Mallet, Joseph Merle et Siméon Taulane.

L'économie du village est essentiellement agricole. Les principales productions sont les fleurs. Violettes, roses, fleur d'oranger pour la parfumerie et violettes Victoria, giroflées pour la confection de bouquets. Les olives et le bois à brûler sont aussi source de revenus. Enfin la vigne est également très présente mais cette culture est essentiellement à usage personnel. La lecture de l'annuaire des Alpes-Maritimes pour les petites et moyennes communes donne des précisions sur les différents commerces et services disponibles . Balthazar Teisseire est le marchand de tabac. Messieurs Goullion, Bourrelly et Belmond vendent le vin. Trois bouchers, Bareste, Marino, Isnard ; quatre perruquiers, Martin, Roumieu, Fulconis, Geoffroy, deux pâtisseries, Eugénie Geoffroy et monsieur Drogoul offrent leur savoir-faire. Deux café-restaurants à Tourrettes tenus par Joseph Isnard et Pierre Bouvet et quatre à Pont du Loup car le hameau est devenu une destination touristique; Gazagnaire, Milo, Jacob et Briquet en sont les propriétaires. La commune dispose de deux moulins à huile (Alexandre Giraud, le maire, et Félix Mallet) et d'un moulin à farine au quartier de Pataras (propriété Cresp) à Pont-du-Loup.

Les épiciers-boulangers sont Louis Bourrelly, Daniel, Belmond, Goullion, Curel (veuve Bourrelly). Les cordonniers sont Cavalero, Grosso, Salvatico et les modistes mesdames

Blanchard et Gaspard. Les merceries sont Bourrelly et Curel ; les distillateurs d'eau de vie sont Geoffroy la Mourée, Garcin, Roux. Le forgeron Duhet, le ferblantier Chabert, le fourrier Negrin, et les marchands de bois à brûler Bouvet, Cresp, Trastour complètent le tissu commercial du village. Enfin pour la vente des fleurs, la production agricole principale, sept courtiers sont actifs : Curel, Barbier, Sauvan, Mallet.S, Mallet.F, Merle, Bourrelly.A.

Fin juillet, en dépit d'une situation internationale explosive, la fête de la Madeleine s'est déroulée sur la place du village réunissant dans des activités religieuses, ludiques et conviviales toute la population.

Mais dans les jours qui suivent tout s'accélère et le samedi 2 août 1914 vers 16 heures, comme dans toutes les villes et villages de France, les cloches de Tourrettes sonnent le tocsin : la mobilisation générale est décrétée. Les affiches en fixant les modalités sont placardées sur le mur de la mairie. Le lendemain la guerre est déclarée.



IL Y A 70 ANS

Le 27 août prochain, comme chaque année, une cérémonie du souvenir réunira Vençois et Tourrettans route de Coursegoules devant la plaque qui rappelle la tragédie des 27, 28 et 29 août 1944.

Le 27 août 1944, des résistants du réseau Combat descendaient de Gréolières pour effectuer la jonction avec les troupes américaines qui venaient de libérer les deux communes. Arrivés juste au-dessus de l'Auberge Saint-Martin leur véhicule fut stoppé par une destruction importante de la route effectuée par les troupes allemandes en retraite devant l'avancée des alliés. Pour renforcer cette coupure l'ennemi avait disséminé tout autour de nombreuses mines. Alertés de ce danger mais grisés par l'exaltation de ce moment tant attendu depuis plusieurs années certains d'entre eux sautent du camion. C'est le drame, l'un marche sur une mine et le chapelet de mines explose, cinq maquisards sont déchiquetés et meurent sur place ou à l'hôpital militaire de campagne implanté à la Colle-sur-Loup. D'autres sont plus ou moins grièvement blessés et évacués. Quatre des victimes étaient des enfants de Tourrettes, Marcel Briquet, Jean-Marie Boursac, Roger Gazagnaire et Auguste Baron ; ils reposent dans le cimetière communal.

Le bilan des tués sur ce champ de mines va s'alourdir, quatre soldats américains de l'unité du génie chargée du déminage trouvent la mort le 28. Enfin le lendemain deux sœurs et le fils de l'une d'entre elles sont tués sur la zone.

Ce moment fort de recueillement en l'honneur de nos morts doit aussi être l'occasion de se souvenir des autres Tourrettans morts pour la France lors du second conflit mondial : Marius Chiotasso et Serge Abram disparus le 13 septembre 1939 dans l'explosion du mouilleur de mines Pluton dans le port de Casablanca, Vincent Martini tué au combat à Gourdon le 21 août 1944, David Matteucci en octobre 1944, Gabriel Musso le 29 mai 1945 en Indochine suite au coup de force des troupes japonaises.



Marcel Briquet
Marius Chiotasso



Auguste Baron
Jean-Marie Boursac



Gabriel Musso

David Matteucci



**Le Pont de Pascaressa
et le Viaduc de Pont-du-Loup après
destruction le 27 août 1944**



Patrimoine et historique

AU FIL DE L'EAU

Marie-Magdeleine Lamml vient de publier un ouvrage intitulé «Au fil de l'eau, chemins buissonniers dans les Alpes méridionales» aux éditions Serre

Après «Les récits des bigaradiers» en 1982 et «Laure des Messugues» en 1997, ce nouveau livre diffère des deux premiers. Sa lecture donne envie d'aller parcourir ces chemins façonnés depuis des siècles par les hommes et les femmes qui ont travaillé cette belle terre des Alpes-Maritimes.

Plus poétiques, ses ouvrages antérieurs rapportaient des anecdotes, les petites histoires de la vie quotidienne d'un territoire qui a bien changé.

JULES RIMET

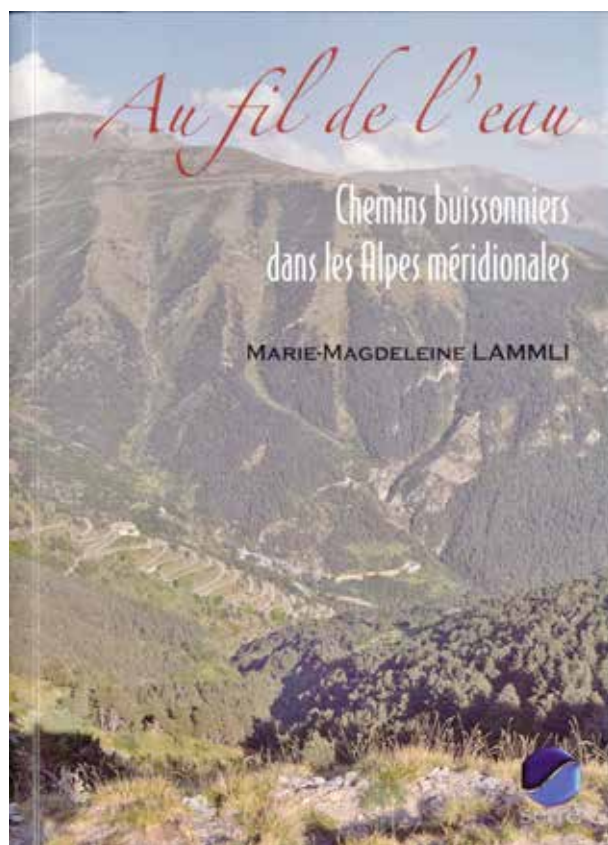
La Coupe du Monde de Football vient de s'achever au Brésil. Hormis quelques spécialistes de ce sport, qui se souvient que ce trophée a porté le nom de Jules Rimet de 1950 à 1970 ?

Fondateur du Red Star Football club en 1897, premier Président de la Fédération Française de Football en 1919, il est également Président de la FIFA (Fédération Internationale de Football Association) de 1929 à 1954.

Pourquoi en parler dans notre bulletin municipal ? Pourquoi ce clin d'œil à une actualité planétaire qui vient de faire vibrer des centaines de millions d'hommes et de femmes ? Eh bien tout simplement parce que son petit-fils Yves Rimet est un Taurin.

À l'âge de 6 ans, sa petite main innocente effectua le tirage au sort de la Coupe du Monde 1938 sur une table du Quai d'Orsay. Un ouvrage sur son grand-père Jules Rimet vient d'être publié, qui raconte l'extraordinaire aventure de cet homme, visionnaire du sport de haut niveau ayant lutté pour un projet humaniste : le football comme trait d'union entre les peuples et le dépassement des différences sociales.

Un musée lui est consacré à Villefranche-sur-Mer, où l'Équipe de France embarqua en 1930 sur le paquebot qui l'emmenait disputer la première Coupe du Monde en Uruguay.



LE JOURNAL DE JULES RIMET

Le récit rare du fondateur de la Coupe du monde de football



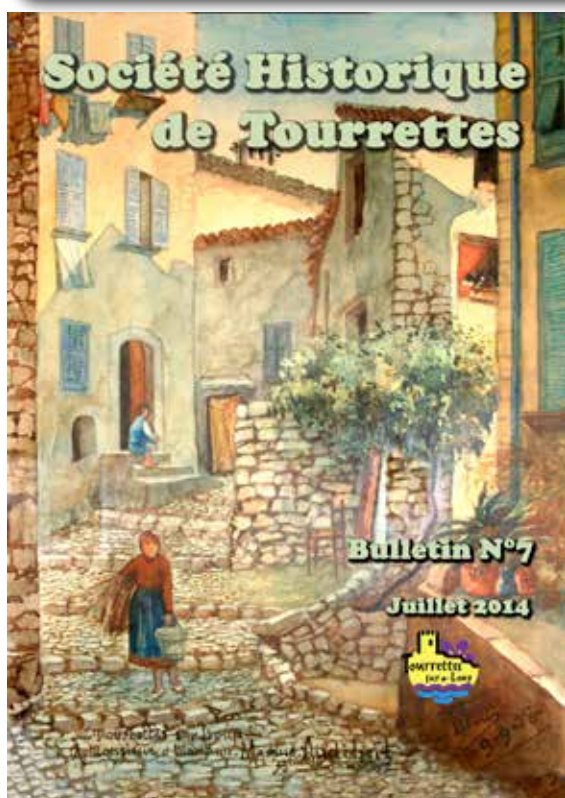
FIRST Éditions

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE

La société historique de Tournettes-sur-Loup a vu le jour officiellement le 5 novembre 2012. Elle a pour but de collecter toutes sortes de données relatives à l'histoire du village à travers les siècles. L'objectif recherché est de contribuer, autant que faire se peut, au devoir de mémoire d'une commune qui depuis les années 1950, a connu des évolutions majeures dans de nombreux domaines. A cet effet, seront recueillis des témoignages de familles, numérisés toutes sortes de documents fournis par des particuliers ou bien découverts dans les fonds des archives départementales, voire trouvés sur des sites internet. Sa démarche est complémentaire de celle des Amis de Tournettes, nous travaillons tous pour préserver la mémoire de l'histoire de notre beau village. Cette société ne pourra vivre qu'avec l'appui des habitants intéressés par ce projet, la passion et la curiosité des adhérents qui voudront donner un peu de leur temps pour éventuellement découvrir des « pépites » aussi modestes soient-elles !

Consultez les éditions des bulletins trimestriels précédents sur le site Internet:

shtournettesurloup.com



Couverture du bulletin trimestriel de juillet

LA FLÈCHE ET LE POISON

L'imaginaire du grand public associe aisément le poison avec la flèche, surtout avec la flèche « sauvage », celle de la jungle ou des îles du Pacifique, comme celle qui tua Magellan à Mactan, dans les Philippines, mais rarement avec la flèche « civilisée », celle de l'Antiquité ou de notre Moyen-âge. Pourtant l'étymologie prouve que dès le début de notre culture occidentale, poison, arc et flèche étaient étroitement liés : en Grec ancien le mot « toxon » désigne l'arc et « toxicon » s'applique au poison dont on enduit les flèches (cité par Aristote). Ce poison est nommé « toxicum » en Latin et est mentionné par Pline l'Ancien qui le rapproche du terme « taxus » qui désigne l'if, arbre vénéneux mais qui donne un bois d'arc réputé.

L'exposition « La Flèche et le Poison », organisée du 4 au 19 septembre au Château-Mairie par Alain Sunyol, présentera la façon dont les cultures des divers continents ont utilisé les animaux ou les végétaux de leur environnement pour empoisonner leurs projectiles et assurer ainsi l'efficacité de leur tir, tant à la chasse qu'à la guerre. On y verra plusieurs dizaines d'objets authentiques et rares, arcs, flèches mais aussi arbalètes et sarbacanes. Cette exposition donnera un petit frisson d'aventure au visiteur qui découvrira Pygmées, Bushmen, Yanomami, Papous et d'autres au travers de leurs techniques ancestrales.

Ouverte tous les jours de 14 h à 18h.

Alain Sunyol donnera deux conférences sur le thème de l'Arc les samedis 6 et 13 septembre à 18h. dans le hall du Château :

Le 6 : « L'Arc Premier »

Le 13 : « Arcs de l'Histoire et histoires d'arcs ».



PRÉSERVONS NOTRE CADRE DE VIE, GARDONS NOTRE VILLAGE PROPRE...

Tous les ans la population de Tourrettes augmente sensiblement pendant l'été et cette période est naturellement aussi celle de la plus grande production de déchets.

Permettez-moi chers amis, Tourrettans, estivants et touristes, de rappeler ci-après brièvement les quelques règles simples qui permettent de gérer nos déchets en respectant notre environnement.

A Tourrettes, comme dans les autres communes de la Communauté d'agglomérations d'Antibes Sophia-Antipolis (CASA), les déchets sont collectés, traités et valorisés selon leur composition ; c'est pourquoi le tri sélectif a été mis en place.

Chaque type de déchets relève d'un circuit spécifique qui commence par la collecte dans les quartiers.

- Les ordures ménagères sont à déposer dans les conteneurs à couvercle de couleur bordeaux qui sont à votre disposition aux différents points de collecte sur la commune.

- Les papiers et emballages, cartons, plastiques et métalliques vont dans les conteneurs à couvercle jaune.

- Les bouteilles et verres, seront insérés dans les conteneurs spécifiques identifiés qui sont à votre disposition au quartier des Valettes (à l'intersection de la route des Courmettes et de la D2210), place de la Madeleine, près de l'ancienne gare, et route de Provence au niveau du chemin des Cadenasses.

- Depuis peu, pour ces sites, un nouveau service est offert: la collecte des vêtements et des chaussures (photo ci-contre)

- Les déchets verts seront entreposés dans les bacs verts et sortis le dimanche soir sur les trajets habituels des bennes de ramassage, ou placés dans les sacs spécifiques biodégradables distribués par la CASA et déposés le dimanche soir auprès des points de collecte. Leur ramassage s'effectue uniquement le lundi matin.

- Les autres déchets, gravats, objets de gros volume, mobilier, appareils électriques et électroniques, machines, cycles, etc.... seront exclusivement portés en déchetterie. Celle de Tourrettes, route de Pascaressa (quartier de l'ancienne gare), est ouverte du mardi au samedi de 7h45 à 11 h45 et de 14h à 17h.

- Tous les déchets sont également acceptés en déchetterie, sachant que celle de Tourrettes n'est pas actuellement équipée pour recevoir les produits chimiques, huiles et pneus, qui sont à déposer dans n'importe quelle autre déchetterie.

- Sur rendez-vous (☎ : 04 92 19 75 00) le ramassage d'objets encombrants sera effectué devant chez vous, sur la voie publique.

Sachez aussi que la pollution d'un conteneur par un autre type de déchet que celui qu'il est censé contenir entraîne l'impossibilité de traiter efficacement l'intégralité de son contenu.

Et pour finir, aucun objet ne doit être déposé aux points de collecte en dehors des conteneurs et a fortiori dans tout autre lieu.

Je connais votre attachement à la qualité exceptionnelle du patrimoine paysager de Tourrettes et je sais que nous pouvons compter sur votre implication dans sa préservation.





HELP PRESERVE OUR WAY OF LIFE AND KEEP OUR VILLAGE CLEAN...

Every year the population of Tourrettes increases substantially in the summer. This results in a corresponding increase in the amount of rubbish to dispose of in Tourrettes. I would kindly ask you, Tourrettans, summer residents and tourists, to please follow the few simple rules below which will enable us to manage our rubbish (waste and recycling) whilst also respecting our environment.

In Tourrettes, as in other boroughs in the agglomeration of Sophia Antipolis, the rubbish is collected, treated and valued according to its composition. This is why the 'tri selectif' selective sorting was put into place.

Each type of rubbish follows a specific route which starts at the point of collection in the local district 'quartier'.

Household waste is to be disposed of in the brown covered containers placed at your disposition at different collection points throughout Tourrettes.

Paper, packaging, cardboard, plastic and metal goes in the bins with the yellow lid.

Bottles and glass are to be placed in the relevant containers available, located in the Valettes district (at the intersection of Route des Courmettes and the D2210), Place de la Madeleine, next to the Ancienne Gare and Route de Provence at Chemin des Cadenasses.

Clothes and shoes have a white container - same place as bottles (picture previous page)

Green waste is to be stored in the green bins and put out on Sunday evening on the main road and route of the rubbish trucks or placed in biodegradable bags as provided by CASA and to be left on Sunday evening at your nearest collection point. Their collection will take place solely on Monday mornings.

All other rubbish, rubble, large objects, furniture, electrical and electronic equipment, machinery, bicycles etc can only be disposed of at the tip. Tourrettes tip, on route de Pascaressa (In the Ancienne Gare district) is open Tuesday to Saturday from 7.45 am to 11.45am and from 2pm to 5pm. All rubbish will be accepted although Tourrettes is currently not equipped to accept chemical products, oils or tyres which can, however, be taken to any other local tip.

Please telephone (04 92 19 75 00) for collection of bulky items which will be collected when placed outside of your property on the main road.

We would also like to remind you that polluting any container with a different type of rubbish to that which it is supposed to contain results in ineffective treatment of ALL of its contents.

Finally, no rubbish at all must be left outside of the rubbish containers at the collection points and absolutely no where else in the environment.

I appreciate your commitment to maintaining the exceptional quality of our environmental heritage and I know I can count on your continued commitment to its preservation.

Further details are available on the website of Tourrettes:



LA FÊTE DE LA MUSIQUE

*Ce dimanche matin, 22 Juin 2014, je me réveille et j'ai l'impression d'avoir rêvé:
La soirée d'hier, 21 Juin, fête de la musique à Tourrettes, c'est réel ou non?? INCROYABLE...
Depuis 45 ans que je vis à Tourrettes, je n'ai jamais vu une chose pareille. C'était tout simplement
GÉNIAL: Les représentations de danse de l'association Esprit libre, la musique, les DJ's...
L'ambiance, et!! L'ORGANISATION, incroyable. On se sentait bien, l'atmosphère était bonne,
légère, familiale, enfin, je ne sais plus quoi dire à toute l'équipe qui a orchestré cette soirée, surtout
Valentine... UN ENORME MERCI A TOUS, A M LE MAIRE qui a permis une
telle réalisation. Vraiment, Merci du fond du cœur... Enfin, "TOURRETTES SUR LOUP SE
REVEILLE...". J'ai 64 ans et je me suis régalée.... MERCI!!*

Un message parmi tant d'autres, écrit et signé sur le livre d'or du site Internet.



PAROLES À L'OPPOSITION

L' équipe « TOURRETTES PASSION » après deux mandats, voire trois pour certains se retrouve après les élections du 23 mars 2014 dans l' opposition ,avec 6 élus pour 46% des voix.

Nos plus vifs remerciements à l' ensemble des colistiers de notre liste, qui dans des conditions difficiles a réalisé une campagne intéressante en s' appuyant sur un bilan remarquable et des projets ambitieux.

Remerciements bien évidemment aux 1051 électeurs qui nous ont apporté leur soutien et leur vote, même si cela n' aura pas été suffisant. Remerciements ensuite aux employés municipaux qui nous ont permis de mener à bien les nombreuses réalisations (stade, écoles, cantine scolaire, réseaux d' eau, réseau d' assainissement, vieux village etc...) et sans lesquels rien n' aurait été possible.

Remerciements enfin aux anciennes équipes municipales, adjoints et conseillers qui ont donné de leur temps et mis leur savoir faire au bénéfice de Tourrettes et de ses habitants.

Tout pourrait donc aller pour le mieux dans le meilleur des Mondes si le Maire ne faisait pas preuve d' un ostracisme à toute épreuve. Les séances du Conseil Municipal en sont devenues particulièrement pénibles et pesantes. Le Maire avait tout loisir de gérer cette situation d' une manière apaisée, cela n' a pas été son choix.

Nous siègerons donc dans cette nouvelle assemblée dans le seul souci de Tourrettes et des Tourrettans, dans une attitude participative et constructive pour peu que l' on nous sollicite sur les dossiers en cours et à venir.

Nous vous donnerons rendez vous sur un site « Tourrettes passion via tumblr » ou vous pourrez venir consulter des informations que nous mettrons en ligne et venir poser des questions d' une façon globale sur notre Commune.

Nous vous disons à bientôt.

« Ce qui ne tue pas rend plus fort »...

Friedrich NIETZSCHE

Etat civil

Bienvenue à nos petits tourrettans

LITALIEN Eileen Arwen	Nice	19/11/2013
d'ASTA Nina Amélie Natacha	Grasse	22/11/2013
DESVARENNES Noéline Constance Eloïse	Nice	5/12/2013
GIORDANO Mattéo	Cagnes sur Mer	15/12/2013
ROSTAGNY Laly	Nice	2/01/2014
KADA-HOUNET Noham Lenny	Nice	19/01/2014
PELLEGRINO Léo Nelson Guiseppe	Cagnes sur Mer	21/02/2014
BOUIX Sixtine Louise	Nice	3/03/2014
GARCIA Robin Nathan	Cagnes sur Mer	4/03/2014
GABELIER Lilas	Cagnes sur Mer	15/03/2014
FAURE Ethan	Cagnes sur Mer	08/04/2014
BENSA Clara Céline Marie	Cagnes sur Mer	09/04/2014
MARIO Léna Emma	Nice	09/04/2014
PRIN Mael Jean Marius	Cagnes sur Mer	27/04/2014
JAMES RAMOS Charly Alexis	Tourrettes sur Loup	2/06/2014
BLAKE Tyler Zayden Yori	Cagnes sur Mer	9/06/2014
COTIN Naelys	Cagnes sur Mer	10/06/2014

Ils se sont dit oui

TREBERN Jean Yves et FOUCARD Nadine Raymonde	2/14/2014
CAPITANIO Michel Justin et COUEDEL Eliane Colette	4/26/2014
JACQUART Jean-Pierre Georges et SCHWARZ Mark	4/26/2014
PHILIPPE Romain Jacques Serge André et GUIRAL Virginie Alexandra Géraldine	5/03/2014

Ils nous ont quittés

MASON Bryan	7/01/2014
GHISELLI Roger Ange Bernard	17/01/2014
LAKE Donald Stanley	21/01/2014
BRAVI veuve TIEZZI Anne-Marie	27/01/2014
CAUWEL veuve ASSEMAN Frédérique Geneviève Victorine	3/02/2014
MARSOLLIER Laurent	14/02/2014
BRIQUET épouse BATIGET Marie-Jeanne	27/02/2014
DE LEEUW Johannes	11/03/2014
PENLOUP Michel Clément	18/03/2014
HOUSSAIS veuve MARTIN Marie, Antoinette	16/03/2014
DUPRAZ Marc	13/04/2014
JEAN veuve GAZAGNAIRE Anny Clémentine	17/04/2014
ERKENS épouse SNIJDER Wilhelmina, Louisa	18/04/2014
ARRIGHI Jean, Baptiste, Félix	19/04/2014
BECK veuve GODEFROY Arlette, Augusta, Lucienne	1/05/2014
PIGALLIO Roger Joseph	15/05/2014
DALMASSO veuve CODA Claire, Yvonne	29/05/2014
LUBECKI Jacques	31/05/2014
LE HÉNAFF Guy, Francis, Louis	3/06/2014
BELLON Robert Emile Jean	9/06/2014
VANSTEENKISTE Michel Paul Jules	9/06/2014
BERTRAND veuve PIGALLIO Maria Laurence	21/06/2014



Les horaires

MAIRIE

SECRÉTARIAT

Lundi, mercredi et vendredi : 8h15 à 12h15 - 13h30 à 16h
Mardi et jeudi : 8h15 à 12h15

URBANISME

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h

SOCIAL

CCSA (Centre Communal d'Action Sociale)
Lundi 13h à 16h30.
Mardi et jeudi 8h30 à 11h30.
Mercredi et vendredi uniquement sur rendez-vous au 04.93.59.40.75
Assistante sociale :
sur rendez-vous au 04 93 70 90 20
CPAM : 2e, 4e et 5e lundi de chaque mois, de 9h à 12h

DÉCHETTERIE

Ancienne gare - Route de Pascaressa
du mardi au samedi de 7h45 à 11 h45 et de 13h30 à 16h30

Encombrants :

Récolte des objets encombrants : 04 92 19 75 00
Collecte le vendredi matin, maxi : 2m³.

Récupération du verre - et vêtements - Containers :

Quartier des Valettes, place de la Madeleine, près de l'ancienne gare,
et route de Provence au niveau du chemin des Cadenasses.

POSTE

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h-12 h et 14h30-17 h
Mardi : 9h-11h30 et 14h30-17 h
Mercredi : 9h-12h30
Jeudi : 9h-12 h et 14h30-17 h
Vendredi : 9h-12 h et 14h30-17 h
Samedi : 9h-12 h

Départ courrier :

lundi-mardi-jeudi-vendredi : 16h00
mercredi : 12h00 - samedi : 11h00

BIBLIOTHÈQUE :

mercredi de 15h à 18h
samedi de 9h à 12h

TRAVAUX BRUYANTS :

Pour les particuliers : Autorisation de tous travaux :

de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 les jours ouvrables ;
de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi;
de 10h à 12h le dimanche.

Pour les professionnels :

De 7h à 20h sauf le dimanche et jours fériés. En cas d'intervention
urgente, des dérogations peuvent être admises.

Numéros utiles

SERVICES LOCAUX

- Mairie 04.93.59.30.11
- Police municipale04.93.59.33.13
- État civil..... 04.93.59.30.11
- C.C.A.S..... 04.93.59.40.75
- * IFAC07.60.62.90.63
- Urbanisme.....04.93.59.40.74
- Encombrants04.93.59.40.67
- Transport à la demande
.....08.00.20.22.44

CABINET INFIRMIER

- COUQUE Joëlle.....06.63.70.59.73
- DUPEAU Carole ..06.67.06.20.53
- JEANJEAN Guillaume06.66.27.03.71
- SCHLATTERER Dominique..06.21.06.52.46
- MONTANO Corinne..06.79.03.37.53

MEDECINS

- DANESI Béatrice04.93.59.32.33
- PHAM-XUAN-OANH Chi ...04.93.59.36.00

DENTISTE

- PECHEANU04.93.59.33.87

HYPNOTHÉRAPEUTE

- Annick Russo04.93.32.52.48

ORTHOPHONISTES

- BROYER Muriel 04 93 58 70 88
- PRADELLE Anne 04 93 58 70 88
- VINAI Elisa06.63.04.41.47

OSTÉOPATHE

- GARAUDET Thomas 04 93 58 86 72
- SERANDREI Sebastien 06.50.25.15.32
- THIBOUD Marion...06.23.91.04.98

KINÉSIOLOGUE

- LECUYER Nathalie...06.09.59.42.93

PSYCHANALYSTE

- LE DOUARON Maxime06.61.14.81.34

ASSISTANCE

- Centre anti douleur 04.93.13.99.66
- Centre de lutte contre le cancer
.....04.92.03.10.00
- SIDA info service.....08.00.84.08.00
- Centre de dépistage du VIH
.....04.93.85.12.62
- Drogue info service.08.00.23.13.13
- SOS 3^e âge04.93.53.53.53
- SOS amitié04.93.26.26.26
- SOS femmes battues04.93.52.17.81
- SOS Moustiques08.00.74.06.06
- SPA.....04.93.52.17.81
- Gardes d'enfant à domicile
.....06.11.38.71.47

URGENCES

- Police17
- Pompiers.....18
- SAMU.....15
- SOS médecins08.25.33.06.33
- SOS dentistes.....04.93.80.38.40
- SOS vétérinaires04.93.83.46.64
- Centre anti poison ..04.91.75.25.25
- Centre grands brûlés04.91.94.16.69
- Centre de transfusion sanguine
.....04.92.27.33.33

HOPITAUX

- LA FONTONNE ANTIBES
.....04.97.24.77.77
- LENVAL NICE04.92.03.03.92
- PASTEUR NICE.....04.92.03.77.77
- ARNAUD TZANCK....04.92.27.33.33
- ST JEAN CAGNES SUR MER
.....04.92.13.53.13
- LACASSAGNE NICE
.....04.92.03.10.10

PHARMACIE

- BOURON-TAPISSIER 04.93.59.31.25

TAXIS

- PHILIPPE TAXI06.26.46.47.69
- TAXI BRIQUET06.26.40.04.42
- TAXI GIL.....06.07.10.65.38
- Transport à la demande
.....08.00.20.22.44